



HAL
open science

Quelques images des Trois Evêchés issues de la collection de sceaux du musée de La Prinerie à Verdun

Jean-Luc Liez

► **To cite this version:**

Jean-Luc Liez. Quelques images des Trois Evêchés issues de la collection de sceaux du musée de La Prinerie à Verdun. Les Trois-Evêchés et l'étranger, 52, pp.41-63, 2014, Les Trois-Evêchés et l'étranger, 2-85730-059-X. hal-01778419

HAL Id: hal-01778419

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01778419>

Submitted on 25 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TROIS-ÉVÊCHÉS ET L'ÉTRANGER



Textes réunis par Catherine Bourdieu-Weiss

2014

QUELQUES IMAGES DES TROIS ÉVÊCHÉS ISSUES DE LA COLLECTION DE SCEAUX DU MUSÉE DE LA PRINCRERIE À VERDUN

Jean-Luc LIEZ*

Nous avons eu l'occasion, lors de la seconde journée consacrée aux Trois Évêchés dont le thème portait sur le paysage, d'entendre les présentations des responsables de la bibliothèque municipale et du musée de la Princerie de Verdun. Le musée possède une collection importante de sceaux que la responsable souhaitait voir étudier à nouveau¹. L'idée était séduisante mais comment concilier l'étude de cette collection avec la problématique de cette année, « l'étranger » ? Le sceau, image choisie par son propriétaire, valide un acte juridique mais est censé aussi le « re-présenter » auprès de celui à qui est destiné le document scellé. Dès lors, le choix du sujet représenté devient emblématique.

Les sceaux conservés à Verdun offrent un champ de recherche particulièrement intéressant, d'autant plus que certains d'entre eux, gravés au Moyen Âge, continuent d'être utilisés au début de la période moderne. Les contemporains du rattachement des Trois Évêchés au royaume de France en 1552, ont donc pu voir ces empreintes médiévales, justifiant pleinement leur étude dans le cadre de ces journées traitant davantage des XVI^e et XVII^e siècles.

Comme de nombreuses villes françaises, Verdun conserve en son musée une collection de sceaux, empreintes et matrices. L'équipe du musée a déjà procédé au catalogage du fonds, qui pour autant n'a pas bénéficié d'une étude approfondie à ce jour. L'ensemble, comprenant deux cent quatre-vingt pièces environ, se distingue non seulement par des cires, des bulles, quelques matrices et des cachets, mais aussi par des empreintes en cire à cacheter prises à partir de matrices médiévales conservées en mains privées. Cependant, s'agissant d'éléments détachés de leurs supports originaux, il est difficile de les dater a priori.

L'intérêt de ce fonds tient aussi à ce que, comme Jean-Luc Chassel l'a souligné, les deux évêchés de Toul et de Verdun figurent

* Docteur en histoire de l'art, Université de Lorraine, AE1132.

¹ Marianne MERCIER, « Le musée de la Princerie à Verdun », *Diocèses et évêchés. Territoires et paysages*, CRULH, Groupe de recherche les Trois-Évêchés, n° 49, 2013, p. 119-124.

parmi les entités qui utilisèrent des sceaux les premières². Les évêques de Verdun scellent entre 967 et 1032, ceux de Toul au plus tard en 971 et leurs confrères messins vers 1070. Nous proposons de nous arrêter sur une sélection de sceaux représentatifs de ce fonds illustrant la problématique de cette journée d'étude, cet « étranger » à qui l'on destine des images caractéristiques d'une personne, d'un lieu ou d'une fonction.

Imposer son pouvoir : évêques et ducs

L'évêque de Verdun

La forme ovoïde du sceau de l'évêque de Verdun (notice a, illustration n° 1), identifié précédemment comme celui de l'abbaye Saint-Paul de la cité, est peu courante et aucun contre-sceau n'y a été apposé. Le personnage, représenté en buste, nu-tête, les yeux exorbités, tient sa crosse dans la main gauche et ramène sa dextre sur la poitrine. Le costume est surprenant puisque l'on remarque la présence d'un capuchon. La disposition rappelle celle du sceau précédent, notamment la position de la crosse, identique. L'absence de mitre sur la tête du personnage a pu faire reconnaître ce sceau comme étant celui de l'abbaye Saint-Paul de Verdun.



Illustration n° 1. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

² Jean-Luc CHASSEL, « L'usage du sceau au XII^e siècle », *Le XII^e siècle. Mutations et renouveau en France dans la première moitié du XII^e siècle*, dir. Françoise Gasparri, Paris, Le Léopard d'Or, 1993, p. 63.

La légende, lacunaire, contredit pourtant cette identification. On y reconnaît la suite de lettres « + SCS..V VIRI.V.IENSIS EPISCOP • » qu'il est possible d'interpréter en « sceau de « V » évêque de Verdun », sans que le prénom de l'évêque puisse être reconnu. L'aspect piriforme du sceau se retrouve sur d'autres exemplaires comme celui du chapitre cathédral de Saint-Étienne d'Auxerre apposé en 1120. Le tracé des caractères confirme aussi cette impression. Notre empreinte pourrait donc dater du premier quart du XII^e siècle et ainsi pouvoir correspondre aux épiscopats de Richard II de Grandpré (1107-1114) ou d'Henri I^{er} de Blois (1117-1129)³.

La mitre, coiffé traditionnelle de l'évêque mais absente ici, peut être remplacée par un bonnet pourtant difficilement repérable sur cette empreinte. Le sceau de Manassès, évêque de Meaux, déjà cité et utilisé en 1157, reprend le même code : crosse et absence de mitre. On note aussi l'absence de nimbe et la présence d'un livre maintenu ouvert sur la poitrine du personnage. Pour ce sceau et celui de Saint-Airy examiné plus bas (notice h), nous remarquons des caractéristiques proches, comme la représentation du religieux sans coiffe.

Le duc de Lorraine

Le musée de Verdun conserve une empreinte du sceau du duc Charles III de Lorraine et de Bar (1543-1545/1608) (notice b, illustration n° 2). Ce sceau s'inscrit dans la grande lignée des représentations équestres déjà utilisées depuis le XII^e siècle, représentée dans les collections verdunoises par le sceau ayant appartenu au comte Henri III de Bar (1287-1302⁴). Il faut souligner la grande qualité de la gravure du sceau de Charles III de Lorraine, qui joue sur différents plans pour suggérer la profondeur des champs. La légende décline les possessions du duc, réelles ou virtuelles, comme la Calabre, renvoyant à l'héritage de son aïeul, René II⁵ (1425/27-1470), qui apparaît en premier, puis vient la Lorraine, Bar, Gueldre, le duché de Pont-à-Mousson, etc. Une autre empreinte de ce sceau, appendue en 1572, est connue aux Archives départementales des Vosges⁶.

³ Il ne nous semble guère possible de retenir Mazon qui administra provisoirement le siège entre 1114 et 1117.

⁴ Musée de la Prinerie, empreinte 54.18.148.

⁵ René II était duc titulaire de Calabre depuis 1435 en qualité d'héritier présomptif du Royaume de Naples.

⁶ Accord entre le chapitre et la Ville de Saint-Dié au sujet du terrain et des bois communaux, 10 septembre 1572, Archives départementales des Vosges, G 686, liasse.



Illustration n° 2.
(Ville de Verdun,
Musée de la Prinerie).



Illustration n° 3.
(Ville de Verdun,
Musée de la Prinerie).

Le contre-sceau anépigraphique (illustration n° 3) arbore les armoiries de Lorraine soutenues par un ange aux ailes déployées sur un fond décoré de croix de Lorraine. La figure de l'ange utilisée comme support héraldique est déjà courante au XV^e siècle⁷.

Le sceau montre le duc à cheval, tourné vers la droite, l'épée brandie au-dessus de sa tête. Le heaume est orné du cimier, comme sans doute le crâne du destrier. Le harnachement du cavalier et du cheval renvoie à la représentation d'une joute davantage qu'à celle d'un combat. Comme pour le contre-sceau, le fond est frappé de croix de Lorraine. La qualité du graveur s'exprime ici aussi par les détails faisant apparaître un paysage habité de villages ou hameaux aux architectures variées et de buissons de végétaux. Remarquons également la présence de petites plantes au tout premier plan. Peut-être faut-il voir ici une évocation des possessions ducales à travers les évocations architecturales variées.

Le schéma de cette représentation d'un fastueux prince de la Renaissance sera utilisé dans un contexte différent, plus proche de ce que l'on peut rencontrer dans les représentations équestres monumentales, sur le sceau du duc Léopold I^{er} (1679-1729). Ce grand militaire combattit pour le compte du souverain d'Autriche. Les trophées visibles au sol, boucliers et armure, rappellent les dispositifs utilisés par les sculpteurs pour valoriser les exploits des souverains.

⁷ Cf. le sceau du ministre du couvent trinitaire de Vianden (Luxembourg), Jean Udr, appendu à un acte de 1489, conservé aux Archives départementales de la Moselle, 7 F 1022.

Se faire reconnaître de l'étranger : les monuments

Verdun : la Vierge et la cathédrale

Le sceau du chapitre de Notre-Dame (notice c) montre une *Vierge à l'Enfant* dans une figuration traditionnelle, assise frontalement, portant l'Enfant sur ses genoux et tenant une branche de lis de la main gauche. Le musée conserve la matrice (illustration n° 4) et une empreinte estampée à partir de cet objet (notice c, illustration n° 5). Ce type de représentation est largement diffusé et on le retrouve sur d'autres empreintes, comme sur le sceau du chapitre cathédral Notre-Dame de Reims⁸ ou sur celui de la collégiale des Saints-Apôtres de Cologne⁹ par exemple, tout comme dans la sculpture ou la peinture des XII^e et XIII^e siècles avec la *Sedes Sapientiaes*. Il s'agit du second type de sceau créé par le chapitre. En effet, les archives départementales de la Moselle conservent un sceau portant la même légende, daté vers 1181-1186, mais montrant la Vierge représentée à mi-corps, tenant l'Enfant sur le bras gauche¹⁰. Le style de la matrice laisse supposer une création remontant au début du XIII^e siècle.



Illustration n° 4. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

⁸ AD Marne, 2 G 422/7-Ch 1857, utilisé en 1192. Cf. *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, cat. exp., Somogy, 2003, p. 75, ill. 67.

⁹ Matrice datée du début du XIII^e siècle. *Rhin-Meuse. Art et Civilisation, 800-1400*, cat. exp., Bruxelles/Cologne, Musées Royaux d'Art et d'Histoire/Kunsthalle, 1972, p. 48, ill. II 9.

¹⁰ Gilbert CAHEN, *Catalogue des sceaux des Archives départementales de la Moselle*, t. III, *Sceaux ecclésiastiques*, 1992, p. 197, n° 2098.



Illustration n° 5. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

En revanche, le contre-sceau, ovale, donne une autre version de la *Vierge à l'Enfant* puisqu'elle est debout (notice c bis). Il est curieux de voir un sceau « aux causes » utilisé en guise de contre-sceau comme le précise la légende. En 1559, une autre empreinte du sceau « aux causes » est utilisée. La description laisse supposer une création plus ancienne, remontant peut-être au XIV^e siècle : « la Vierge debout au hanchement marqué tient l'Enfant sous un dais d'architecture¹¹ ».

La cathédrale de Verdun, monument emblématique d'une cité où l'évêque occupe une place éminente, figure naturellement sur plusieurs sceaux de la Ville. La belle empreinte de cire blanche côtoie deux autres exemplaires en cire jaune dans le fonds du musée (notice d, illustration n° 6). La gravure, très soignée, joue sur la profondeur des différents plans de l'architecture. On retrouve en élévation les caractéristiques du plan roman-rhénan initial de l'édifice construit sous l'épiscopat d'Heimon en 990, qui persistent à travers les reconstructions et les modifications ultérieures. La symétrie du bâtiment, un transept encadrant une abside à chaque extrémité de la nef, s'observe aisément. La muraille cernant l'édifice et uniquement lui, renforce la dimension exceptionnelle de l'église appelée « cathédrale impériale », en raison du nombre de titulaires appartenant à la cour.

¹¹ *Ibid.*, p. 197, n° 2099.



Illustration n° 6. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

Le monument figurant sur le sceau du secret (illustration n° 7) est plus compliqué à identifier. Il s'agit d'une petite construction coiffée d'un toit, dont il est difficile d'appréhender le plan (circulaire, carré ou rectangulaire ?). Deux degrés permettent d'y accéder. Faut-il y reconnaître le beffroi de la cité que les bourgeois de la ville auraient pu faire construire après 1195 ? Cette année-là, ils parviennent à obtenir une charte de l'empereur Henri IV qui soustrait la cité à l'autorité de l'évêque. Ou s'agit-il d'un détail architectural de la cathédrale ?



Illustration n° 7. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

La légende du sceau, «... IRDVNV ... CIVITA.. » (.. Viridunum civitas..), identifie l'institution propriétaire de la matrice, la Ville de Verdun. La seconde, « + SECRETVM », confirme la nature de sceau du secret conférée à la seconde empreinte. La lecture de l'ensemble sceau et contre-sceau s'agencant selon un principe intellectuel unifiant les deux faces de l'ensemble, image et texte, que nous avons pu mettre en évidence ailleurs, se vérifie totalement ici¹². La proposition du musée

¹² Cf. note n° 1.

de dater la matrice du premier quart du XIII^e siècle est parfaitement admissible car une empreinte datant de 1229 est identifiée par ailleurs¹³. La dernière utilisation connue, 1529, souligne une utilisation très longue de la matrice.

Au premier plan, on aperçoit la présence des murailles ceignant la ville comme on pouvait encore les voir sur les "pourtraicts" gravés au XVII^e siècle. Le blason actuel de la ville reprend précisément le schéma du sceau montrant l'attachement des institutions communales à une image récurrente qui se perpétue sur plusieurs siècles sur différents supports.

Une synthèse associant la figuration de l'image de la *Vierge à l'Enfant* à celle de la cathédrale s'observe sur l'empreinte prise à partir de la matrice appartenant à Monsieur Gérard, alors notaire à Verdun (notice e, illustration n° 8). La légende, où l'on note le doublement de la consonne "P" du mot chapitre, se lit :

« ❧ S'DV • TABELLIONAGE • DV • CHAPPITRE • DE • VDVN ».



Illustration n° 8. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

¹³ Brigitte BEDOS, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, t. I, *Les sceaux des villes*, Paris, Archives nationales, 1980, p. 518, n° 711. D'autres empreintes apposées en mars 1316, octobre 1396 et mai 1444 sont aussi mentionnées. Voir aussi E. DES ROBERT, *Sceaux de Meurthe-et-Moselle*, n° 6315 et 6315 bis ; Douët d'Arcq, t. 2, p. 372, n° 5708 ; P. DONY, *Monographie des sceaux de Verdun avec les documents qui s'y rapportent* (cité et justice), Verdun, 1888, n° 712 (contre-sceau) ; Cahen, n° 1574 ; Martine VAUTRIN et Jean-Luc LIEZ, *Le sceau médiéval. Un document original pour l'étude de la société en Lorraine et dans les régions voisines*, Archives départementales de la Moselle, 1996, n° 31, p. 56.

L'aspect général suppose une exécution datant du XVII^e siècle. Cette représentation, qui n'est pas sans évoquer l'iconographie de Notre-Dame de Lorette ou *Casa Santa*¹⁴, conforte le lien existant entre Marie et son église, les rendant indissociables l'un de l'autre.

L'image symbiotique de Marie et l'Enfant associée à la cathédrale va s'affirmer comme un emblème. On retrouve la représentation de la *Vierge à l'Enfant* au centre d'un ensemble architectural marqué par les quatre tours de la châsse-reliquaire conservée dans la cathédrale. Elle abrite depuis le 20 octobre 1933, jour de la fête de Notre Dame de Verdun, un fragment du voile de Marie donné par l'évêque de Chartres, Raoul Harscouët (1926/1954), dont la cathédrale conservait l'insigne relique. La châsse, œuvre résultant de la collaboration de l'architecte Marcel Delangle, du sculpteur Henri Bouchard (1875-1960) et de l'orfèvre Brun, représente l'édifice cerné des murailles de la ville et surmonté d'une effigie de la Vierge assise portant l'Enfant sur ses genoux, qui prend ici la place de la tour lanterne (illustration n° 9). Or, curieusement, les artistes représentent l'état de l'édifice avant la Grande Guerre et non pas au moment de la commande, soulignant le traumatisme subi par la ville.



Illustration n° 9. (cliché de Jean-Luc Liez).

En effet, la cathédrale fut endommagée par les bombardements du premier conflit mondial, en 1916-1917, qui détruisirent le massif oriental et notamment les deux tours est. Les travaux de reconstruction durèrent de 1920 à 1935 sous la direction conjointe de Marcel Delangle

¹⁴ Sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur au catalogue de l'exposition *L'iconographie della Vergine di Loreto nell'Arte*, Carilo, Cassa di Risparmio di Loreto, 1995, 237 p.

et d'André Ventre¹⁵ (1874-1951), sans permettre la reconstruction des tours détruites ; en revanche, la crypte fut redécouverte et restaurée. Précisément, le décor intérieur de cette crypte s'ancre dans le souvenir de la Grande Guerre où plusieurs chapiteaux, sculptés par Lebourgeois sur le thème de « Verdun 1916¹⁶ », illustrent les horreurs des combats : il s'agissait de pérenniser la mémoire des souffrances vécues dans ce lieu martyr. Deux sceaux ont d'ailleurs été retenus pour décorer les chapiteaux continuant d'inscrire l'édifice dans l'Histoire : ainsi, le sceau du chapitre de Notre-Dame figure-t-il en bonne place (illustration n° 10) tout comme celui du tabellionage du chapitre (illustration n° 11), celui-ci perpétuant les volumes de la cathédrale aux quatre tours pour l'éternité. Cette réutilisation des images véhiculées par les sceaux témoigne de l'aura que conservent encore au XX^e siècle ces dessins créés au Moyen Âge, inscrivant notre époque actuelle dans une continuité historique que des destructions tragiques ne parviennent pas à effacer complètement.



Illustration n° 10. (cliché de Jean-Luc Liez).

¹⁵ Un autre aspect du travail d'André Ventre vient d'être traité dans le cadre de l'exposition *1925, quand l'Art déco séduit le monde*, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 16 octobre 2013-17 février 2014.

¹⁶ Laurent BRUNNER, *La cathédrale Notre-Dame de Verdun*, [1990], p. 10.



Illustration n° 11. (cliché de Jean-Luc Liez).

Le fonds conserve cinq exemplaires du sceau de l'officialité de Verdun (notice f) sur lesquels sont apposés seulement trois contre-sceaux identiques. L'image principale s'inscrit dans une navette contrairement au contre-sceau contenu dans un cercle. La légende, fragmentaire, laisse apparaître les mots suivants : « SIGILLVM VERDVNENSIS » se poursuivant ainsi sur le contre-sceau « SIGILLI CLAVIS ». L'image principale donne à voir un bâtiment en forme d'obus percé de grosses portes reposant sur une console feuillue, tandis que la secondaire arbore une fleur d'églantine à six pétales. Au contraire des édifices précédemment décrits, l'aspect très curieux du bâtiment rend difficile son identification avec un édifice réel.

Outre l'exemplaire du musée, détaché donc non datable a priori, nous avons répertorié six autres empreintes dont l'usage s'étale de 1235 à 1438, ce qui permet de dater la matrice du début du XIII^e siècle. Une cire verte a été utilisée pour les trois empreintes du musée.

Toul : les tours de la cathédrale

Cette autre représentation monumentale de belle qualité, visible sur le sceau de l'officialité du diocèse, donne à voir un bâtiment toulais (notice g). Le diamètre de l'empreinte étonne car plus conforme aux dimensions habituelles d'un contre-sceau. On voit deux tours encadrant ce qui pourrait s'apparenter à un porche percé d'une vaste porte et d'une large croisée. Deux croisettes sont disposées dans la partie supérieure de la gravure. La légende se déroule ainsi : « SIGILLVM CVRIE TULLEN(SIS) ». Il serait tentant de reconnaître ici la façade médiévale schématisée de la cathédrale.

La cathédrale actuelle a été reconstruite à partir de 1221 et ne fut achevée qu'en 1561. Nous sommes peu renseignés sur son état antérieur mais on sait qu'elle fut beaucoup remaniée aux XII^e et XIII^e siècles. Il est

raisonnable de penser qu'elle affectait un plan roman-rhénan caractérisé notamment par des tours flanquant le chœur. La représentation figurant sur le sceau pourrait évoquer une façade romane, qui pourrait être celle de la cathédrale de l'époque. La gravure de la matrice nous semble pouvoir être datée du début du XIII^e siècle ; elle fut encore utilisée en 1566 comme en témoigne l'empreinte en cire verte conservée aux archives départementales de la Moselle.

Contribution à la légende dorée lotharingienne : questions d'iconographie

Les nombreux établissements ecclésiastiques fondés en Lotharingie abritaient des reliques appartenant à des saints locaux ou étrangers. Les fidèles font parfois de longues distances pour rejoindre les sanctuaires réputés. Une iconographie liée à ces personnages permettant de les reconnaître prend naissance.

Saint-Airy de Verdun

La légende relatant la naissance d'Airy est émouvante. En 520, sa mère accoucha dans un champ au moment où le roi Thierry I^{er} (entre 485/490-534) vint à passer. Ce dernier porta le nourrisson sur les fonts baptismaux et on lui donna le prénom latin d'Agericus (champêtre), traduit par Airy en français. Parvenu à l'âge adulte, Airy entra dans les ordres et fut ordonné prêtre par Désiré de Verdun (529-554), neuvième évêque de Verdun, à qui il succéda. Airy fut aussi très écouté par les rois d'Austrasie, Sigebert I^{er} (561-575) et Childebert II (570-596). Il mourut le 1^{er} décembre 591. Enterré dans la chapelle Saint-Martin qu'il avait fait construire et qui fut intégrée à l'abbaye bénédictine Saint-Airy de Verdun fondée en 1037, le corps d'Airy fut translaté par la suite dans la cathédrale.

Le sceau de Saint-Airy de Verdun montre un ecclésiastique représenté frontalement, en buste, tête nue, sans mitre mais couronné d'un nimbe (notice h, illustration n° 12).



Illustration n° 12. (Ville de Verdun, Musée de la Princerie).

Il tient sa crosse de la main gauche et bénit le spectateur de sa droite. Il est communément admis que dans les représentations d'évêques et d'abbés, l'orientation du crosseron (volute du sommet de la crosse) est signifiante. L'évêque le tournerait vers l'extérieur tandis que l'abbé l'orienterait vers lui. Une autre version explique que l'évêque le dirigerait vers l'assistance quand il officie dans son propre diocèse et vers lui-même lorsqu'il se trouve dans un contexte différent. Ces explications ne se vérifient notamment pas dans les représentations sigillées. Il serait séduisant de voir ici, imprimée dans la cire, la transposition d'une de ces interprétations iconographiques, considérant que le sceau, destiné à voyager, véhiculerait ainsi l'image du prélat signalant son autorité aux destinataires du document scellé. La crosse, symbole de la mission pastorale de l'évêque, est aussi octroyée à un abbé exerçant sa juridiction sur un territoire ne dépendant pas de l'autorité de ce dernier. Nous sommes donc bien en présence de l'image du saint fondateur représenté sous les traits d'un abbé dirigeant un établissement d'importance.

Peut-on essayer de dater cette empreinte ? L'espacement des lettres de la légende est peu courant, tout comme leur taille et on ne peut distinguer que quelques lettres « GERI... TV ». Le crosseron tourné vers l'extérieur, adopte un aspect complexe associant deux volutes inversées dont la courbe inférieure constitue un élément de renfort maladroitement représenté sur notre sceau. Cette forme est avérée au XIII^e siècle, comme en témoigne par exemple l'exemplaire découvert dans les ruines de l'abbaye Saint-Vanne de Verdun et conservé aussi au musée de la Princerie¹⁷. La position des doigts esquissant le geste de bénédiction, fixé sous le pontificat d'Innocent III au début du XIII^e siècle, pourrait également inciter à voir une création de cette époque¹⁸. Cependant, considérer la matrice comme une création du XIII^e siècle nous semble très hasardeux. La délicatesse du trait ne parvient pas à faire oublier l'aspect fruste de l'ensemble de la gravure tout comme les yeux exorbités qui militent davantage pour une création remontant au siècle précédent. Le contre-sceau, également très singulier au sens où il ne s'agit pas d'une image mais de la marque d'un ponce,

¹⁷ François JANVIER et Bernard PRUD'HOMME, *Trésors de Meuse*, seconde édition augmentée, 2013, p. 176.

¹⁸ Signalons cependant que plusieurs sceaux datant déjà du XII^e siècle, montrent le signe de bénédiction effectué avec les trois doigts : Manassès, évêque de Meaux, 1157, AN D 6695 ; Guy de Joinville, évêque de Châlons, 1181, AD Marne, 22 h 94/7 - Ch 1539 ou encore Guillaume aux Blanches Mains, archevêque de Reims, 1183, AN D 6343.

incite à voir ici un sceau appartenant à un abbé, encore anonyme, exerçant son ministère au XII^e siècle¹⁹.

Saint-Mansuy de Toul

Saint local, Mansuy est attaché à la cité de Toul dont il fut le premier évêque durant la seconde moitié du IV^e siècle. Il laisse cependant peu de traces dans le diocèse. Il fit construire une église dédiée à saint Pierre, près d'une vaste nécropole gallo-romaine située en dehors des murs de la ville. Il fut enterré dans ce bâtiment ainsi que ses successeurs directs. Les fidèles toulous continuèrent de vénérer la mémoire du religieux sur son tombeau. L'abbaye bénédictine, fondée vers 960 à cet endroit, fut détruite à la Révolution mais le tombeau refait au XVI^e siècle est toujours conservé dans une chapelle.

La représentation du sceau de l'abbé de Saint-Mansuy (notice i, illustration n° 13) est singulière et contraire aux habitudes privilégiant la frontalité. Ce sceau en navette et en cuvette montre un personnage de profil tourné vers la droite, tenant entre ses mains ce que l'on a identifié comme étant une crosse. L'empreinte est mauvaise, ce qui ne permet pas de distinguer si la tête est nue ou coiffée d'une capuche par exemple. La légende, fragmentaire, permet toutefois de lire les caractères suivants : « ... ABBAS SAN MANSUET ... », ce qui permet d'identifier le sceau d'un abbé à déterminer et non pas celui de l'abbaye elle-même.



Illustration n° 13. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

¹⁹ Le cas n'est pas unique.

Que représente cette scène ? Le saint pose les pieds sur une terrasse sous laquelle un personnage allongé pourrait faire penser à un démon transpercé d'une lance. Or, peu d'événements de la vie de Mansuy nous sont parvenus, hormis ceux collectés dans le récit d'Adson. Ce dernier fait état de l'épisode où le saint ressuscita un jeune homme malencontreusement tué lors d'une partie de jeu de paume, et qu'immortalisa le nancéien Jacques Callot (Nancy, 1592-id., 1635) dans une estampe gravée entre 1621 et 1625. Faut-il voir ici l'illustration de cet accident ou la représentation plus conventionnelle du saint trucidant un diable ?

L'aspect général de ce sceau, notamment le rebord en cuvette et l'absence de contre-sceau, laisse supposer une création de la matrice pouvant remonter au XII^e siècle.

Sceau de l'officialité, de la décanie et du chapitre de l'église de Toul

L'empreinte du sceau du tribunal et de la décanie²⁰ de l'église de Toul (notice j, illustration n° 14) fut prise avec une cire à cachet brune à partir de la matrice, conservée dans la collection Lamberly, considérée alors comme datant du XIII^e - XVI^e siècle. La silhouette au canon élevé affecte une grande élégance soulignée par l'ondulation du corps, ce qui peut aider à dater la matrice plus précisément du XIV^e s. La légende se lit : « ✠ S CVRIE · DECANI · (E) CAPITLI · ECCLIE TVLLENS ». Le champ du sceau est occupé par un personnage juvénile, nimbé et debout, de face et les bras ouverts. Il porte des vêtements de diacre, la manipule et tient une plume dans la main droite et un livre dans la gauche. Malgré l'absence de pierres, il faut reconnaître ici saint Étienne, le patron de la cathédrale de Toul. Nous retrouvons plusieurs représentations de ce type sur des sceaux d'officialité d'églises dédiées à saint Étienne, dont une à Toul, plus tardive, et plusieurs autres à Metz²¹. Cette représentation du saint diacre, quelquefois accompagné des cailloux, contraste avec celles privilégiant le martyr de saint Étienne, la lapidation, comme on peut le voir sur le sceau de la Ville de Metz (XIII^e s.), par exemple²². Il semble que l'on s'attache ici davantage à

²⁰ Le Dictionnaire Gaffiot traduit *decania* par « groupement de dix moines regroupés sous l'autorité d'un supérieur ».

²¹ Metz en 1264, en 1310 et en 1323, respectivement in Cahen, III, n° 1936, p. 106 ; n° 1938, p. 107-108 et n° 1939, p. 108. Les sceaux sont de dimensions et de types différents. Toul, entre 1503 et 1538 in Cahen, III, n° 1970, p. 128.

²² Sceau de 8 cm de diamètre. Cf. Cahen, n° 15 ; VAUTRIN et LIEZ, op. cit., n° 32, p. 57.

mettre l'accent, dans le cadre spécifique des officialités, sur le rôle évangéliste du personnage.



Illustration n° 14. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

Sainte-Madeleine de Verdun

Lors de la deuxième journée d'étude consacrée à l'étude des Trois Évêchés, Monsieur Corbet présenta une étude consacrée au *Retable de la Vie de Marie-Madeleine* à Montigny-le-Roi (Haute-Marne²³). Nous proposons de poursuivre l'évocation de ce personnage à travers plusieurs sceaux.

Le Nouveau Testament mentionne trois femmes pouvant être identifiées à Marie-Madeleine. La première est une pécheresse mentionnée dans Luc, VII, 36-50 : « Un pharisien pria Jésus de manger avec lui. Jésus entra dans la maison du pharisien et se mit à table. Et voici, une femme pécheresse qui se trouvait dans la ville, ayant su qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfum, et se tint derrière, aux pieds de Jésus. Elle pleurait ; et bientôt elle les mouilla de ses larmes, puis les essuya avec ses cheveux, les baisa, et les oignit de parfum. Mais Jésus dit à la femme : ta Foi t'a sauvée, va en paix. » Jean relate la même scène en la situant à

²³ Un compte rendu de cette intervention figure aux pages 115-118 des actes 2013 (*Groupe de recherche Les Trois Évêchés*, « Diocèses et évêchés. Territoires et paysages », CRULH, n° 49). L'auteur prévoit d'éditer sa communication dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* en 2014.

Béthanie, en présence de Lazare (Jean, XII, 1-8 et XI, 2) et Marc signale qu'elle oignit les cheveux de Jésus (Marc, XIV, 3-9). On trouve la seconde, Marie de Béthanie, dans le chapitre XI de l'Évangile de Jean : « Il y avait un homme malade, Lazare, de Béthanie, village de Marie et de Marthe, sa sœur. - C'était cette Marie qui oignit de parfum le Seigneur et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux, et c'était son frère Lazare qui était malade. Jésus exorcisa la dernière, Marie de Magdala, de sept démons qui la possédaient (Luc, VIII, 2-3). On la place au pied de la Croix (Matthieu, XXVII, 56 ; Marc, XV, 40 et Jean, XIX, 26). Seul Jean la signale le matin de la Résurrection du Christ, devant le tombeau vide (Jean, XX, 1). Matthieu précise que l'ange s'adresse à elle et à l'autre Marie qui l'avait accompagnée (Matthieu, XXVIII, 1-7). Marc ajoute la présence de Salomé (Marie-Salomé) (Marc, XVI, 1-2). Jésus leur apparaît (Matthieu, XXVIII, 9 et Marc, XVI, 9-10). L'épisode du *Noli me tangere* intéressant Marie de Magdala, est mentionné par Jean (XX, 11-18).

Trois couleurs de cire ont été utilisées pour les empreintes du sceau aux causes de la collégiale Sainte-Madeleine de Verdun : verte, rouge et brune (notice k). Elles ont été données au musée en 1885 par Félix Liénard (1853-1894). La matrice du sceau, mais pas celle du (ou des) contre-sceau(x), fut acquise en 1909 à l'occasion de la vente de la collection Buvignier-Clouet. La présence de la matrice au sein des collections permet de confirmer l'authenticité des trois empreintes acquises précédemment.

La gravure pourrait remonter au xv^e siècle (notice k, illustration n° 15 et 16). Cependant, la matrice a encore été utilisée le 24 septembre 1601 sur l'acte d'hommage de Henri de Lorraine-Chaligny (1593/1610), évêque de Verdun, au roi Henri IV²⁴. La légende du sceau se lit :

« ✠ S' SCE MARIE MAGDI^s VD AD CAVSAS », et le contre-sceau : « SECRETVM ».

Le sceau et le contre-sceau de la collégiale fondée au xi^e siècle, offrent la particularité de se compléter iconographiquement. Le sceau développe une scène complexe montrant plusieurs personnages. Au centre, debout, se tient une femme vêtue d'une longue robe, face à un ange assis sur un cercueil, les ailes déployées. Derrière elle, on remarque un personnage assis, semblant endormi, qu'une lance permet d'identifier comme un soldat. Nous sommes au matin de Pâques, à l'instant précis où l'ange s'adresse à Marie de Magdala en lui annonçant

²⁴ Douët d'Arcq, t. 2, p. 616, n° 7352.

que Jésus est ressuscité (Mt, XXVIII, 5-7 ; Mc, XVI, 1-8 ; Lc, XXIV, 1-9).



Illustration n° 15. (cliché de Jean-Luc Liez).



Illustration n° 16. (cliché de Jean-Luc Liez).

Le contre-sceau montre une main émergeant de la droite, présentant un vase à parfum ; le sujet complète donc parfaitement la scène principale. La légende, qui confirme bien sa nature, se trouve précisément renforcée par le sujet lui-même. Cette corrélation intime entre les deux faces dont le contenu était accessible à des personnes suffisamment instruites pour en décrypter les arcanes, permettait, outre ce jeu intellectuel, de renforcer l'authenticité des documents scellés²⁵.

²⁵ Qu'il nous soit permis de renvoyer le lecteur à une étude de l'auteur illustrant cet aspect spécifique de la création artistique aidant à la certification juridique d'un acte. Cf. Jean-Luc LIEZ, « Entre loi du cadre et élaboration du discours : l'exemple de l'image sigillée », *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*, éd. Marc Gil et Jean-Luc Chassel, Actes du colloque des 23-25 octobre 2008, Université Lille 3, 2011, p. 497-516.

L'empreinte du sceau du chapitre de la Madeleine (notice I, illustration n° 17) est réalisée en cire à cacheter de couleur rouge, mais le style laisse supposer une création pouvant remonter au XV^e siècle. Le contre-sceau est absent. On lit la légende suivante : « ✠ S' GOBLŪI CĀI BEATE MARIA MAGDALEI ». La lettre « N » est inversée. Le nom du sigillant, personne ou institution, est difficile à identifier, ce qui ne permet pas de confirmer l'appartenance retenue par le musée, à savoir le chapitre de la Madeleine de Verdun. La présence d'un blason, parti de cinq besants (?) et d'une clef, milite davantage en faveur de la reconnaissance d'un individu qui reste à identifier et serait le propriétaire du sceau.



Illustration n° 17. (Ville de Verdun, Musée de la Prinerie).

La figure montre deux personnages séparés par un arbre. Celui de gauche est un homme tenant un long bâton portant sur le sol et surmonté d'une croix ; sa tête est ceinte d'un nimbe peut-être crucifère. Le personnage de droite est agenouillé, en oraison, vêtu d'une longue robe et la tête couverte d'un capuchon. On pourrait y reconnaître une femme. La scène s'interprète alors comme l'épisode appelé « Noli me tangere ».

L'empreinte en cire verte des sceau et contre-sceau de la Madeleine (notice m, illustration n° 18) est mutilée sur sa face principale, contrairement au contre-sceau qui est intact. Les deux gravures furent pendues sur double queue de parchemin. La légende du sceau est très fragmentaire, laissant apparaître ces quelques lettres ne permettant pas une identification certaine du sigillant : « VN V () ICI ». Les lettres de la légende du contre-sceau sont effacées ; seul le premier « S » est reconnaissable. Le style général, notamment la manière dont le vêtement du Christ est représentée, laisse supposer une création de la matrice remontant au début du XIII^e siècle.

La face du sceau montre deux personnages nimbés, l'un agenouillé à gauche et l'autre debout à droite qui tient un long manche. On semble reconnaître un végétal séparant les deux protagonistes. Le contre-sceau est atypique. La forme en navette est rare pour cet usage. De plus le volatile est curieusement représenté. Court-il ? Essaie-t-il de prendre son envol ? Toutes les interprétations demeurent possibles !



Illustration n° 18. (cliché de Jean-Luc Liez).

Cette série de sceaux consacrée à la vie de sainte Madeleine souligne l'importance de la dévotion envers ce personnage, l'exemple de Verdun rejoignant celui de Rouen en la matière²⁶. Le système iconographique proposé par les sceaux, construit à partir de la lecture de plusieurs extraits de la Bible, restitue une évocation idéale et supposée de l'existence de cette femme qui fréquenta le Christ. Le découpage en scènes réparties sur plusieurs surfaces gravées n'est pas sans rappeler le parti pris par le sculpteur du retable de Montigny-le-Roi. En effet, la caisse en bois unifie chacun des épisodes du retable comme la chaîne lie indéfectiblement les sceaux et les contre-sceaux, unifiant ainsi leur contenu et leur donnant sens. Le principe est identique. À partir du XVII^e siècle, la représentation analytique de la destinée de Madeleine laisse place, sous l'influence d'un changement de spiritualité, à des figurations plus intériorisées, telles que Georges de La Tour (Vic-sur-Seille, 14 mars 1593-30 janvier 1652) saura magnifiquement le rendre²⁷.

²⁶ Cf. note précédente.

²⁷ L'artiste donne deux versions de Madeleine pénitente, l'une au County Museum of Art de Los Angeles et l'autre au Metropolitan Museum of Art de New York.

Cette première approche du corpus des sceaux conservé au musée de la Princerie de Verdun souligne, si besoin était, que nombre de trésors dorment encore dans des réserves muséales. Une étude systématique de ces collections, du point de vue de l'histoire de l'art, permettrait d'enrichir la connaissance historique de la cité médiévale mais aussi de pénétrer encore davantage dans l'intimité des mentalités de l'époque.

Sélection de sceaux du fonds du musée de la Princerie à Verdun étudiés ci-dessus

Les sceaux bénéficiant déjà de fiches établies par le musée, nous nous contentons simplement de rectifier les informations et en ajoutant une bibliographie le cas échéant.

a) Sceau d'un évêque de Verdun, XII^e s., précédemment identifié comme sceau de l'abbaye Saint-Paul de Verdun, cire rouge, H. 5 ; l. 4 cm, légende : SCS P...VS VIRDVNENSIS EPISCOPVS, empreinte 54.18.89

b) Sceau du duc Charles III de Lorraine (1543-1545/1608), dernier tiers du XVI^e s., cire rouge sur double queue de parchemin, 9,7 cm, légende : S KAROLI D G CALABR LOTHOR' BAR' 2 GELD' DVCIS POTIS MO MAR PVIE VADE Z ZVTP CoITIS .., empreinte 54.18.138.

Bibl. : Cahen (Gilbert), Catalogue des sceaux (des Archives départementales de la Moselle), t. I, Sceaux laïques, seigneurs (de A à H), 1983, p. 46-47, n°71.

c) Sceau du chapitre de Notre-Dame de Verdun, 2^e type, début du XIII^e siècle, appendu en 1605, cire verte sur double queue de parchemin, diam. 8,5 cm. Légende : + VIRGO : MARIA : MATER : HIESV : CRISTI et dans le champ : VIR DU NEN SIS., matrice en cuivre jaune à oreillette 54.18.37 ; empreinte 54.18.242.

c bis) Contre-sceau aux causes du chapitre, XVI^e siècle ?, cire verte. Légende : S . COE . AD . CAUSAS . CAPITVLE . ECCLIE . VIRDVNEN. Empreinte 54.18.242 bis.

Bibl. : Douët d'Arcq, *Archives de l'Empire ... Collection de sceaux*, t. 2, Paris, 1863-1868, p. 616, n°7353 (pour c et c bis).

d et d bis) Sceau et contre-sceau du secret de la Ville de Verdun, 1^{er} quart du XIII^e s., utilisés en 1229, mars 1245, mars 1316, octobre 1396, mai 1444 et 1529, cire blanche et jaune sur lacs (de soie ? jaune), diam. 7,5 cm, légende du sceau : ..IRDVNV .. CIVITA .., et du contre-sceau : SECRETVM, empreintes 54.18.52, 54.18.53 et 54.18.54

Bibl. : Bedos (Brigitte), *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, t. I, *Les sceaux des villes*, Paris, 1980, p. 516, n°711 ; Cahen (G.), *Catalogue des sceaux (des Archives départementales de la Moselle)*, t. II, *Sceaux laïques (fin), seigneurs (de I à Z), juridictions, municipalités, officiers et bourgeois*, 1983, p. 356, n°1574 ; Des Robert (E.), *Catalogue de la collection des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, s. l. n. d., n°6315 et 6315 bis ; Dony (P.), *Monographie des sceaux de Verdun avec les documents qui s'y rapportent (cité et juridiction)*, Verdun, 1888, n°712 (pour le contre-sceau) ; Vautrin (Martine) et Liez (Jean-Luc), *Le sceau médiéval. Un document original pour l'étude de la société en Lorraine et dans les régions voisines*, Archives départementales de la Moselle, 1996, n°31, p. 56.

e) Sceau du tabellionage du chapitre de Verdun, XVII^e s., cire à cacheter rouge sur carton, diam. 5,8 cm, légende : S' DV TABELLIONAGE DV CHAPITRE DE VDVN. Empreinte 54.18.87, ancien numéro n°572 sous l'intitulé « sceau du chapitre de la cathédrale de Verdun ».

f) Sceau et contre-sceau de l'officialité de Verdun, XIII^e s., cire verte sur double queue de parchemin, H. 4 ; l. 3 cm, légende du sceau : SIGILLVM ... VERDVNENSIS et du contre-sceau SIGILLI CLAVIS, empreinte 54.18.199.

Bibl. : Cahen, *op. cit.*, t. III, *Sceaux ecclésiastiques*, p. 132-133, n°1976 et 1976 bis ; Coulon (Auguste), *Inventaire des sceaux de la Champagne, inédit (au service des sceaux du centre historique des Archives nationales)*, Ch 1693, 1694, 1695 ; Douët d'Arcq, *op. cit.* t. II, p. 574, n°7050.

g) Sceau de l'officialité du diocèse de Toul, XIII^e s., cire à cacheter brune sur carton, diam. 2,5 cm, légende : SIGILLVM CVRIE

TVLLEN., empreinte 54.18.122./1 à 5 ; contre-sceau 54.18.122 bis/1 à 3.

Bibl. : Cahen, *op. cit.* III, p. 129, n°1971.

La matrice de cette empreinte est conservée dans le fonds des Musées de la Cour d'Or de Metz, sans numéro d'inventaire à ce jour.

h) Sceau de l'abbé de Saint-Airy de Verdun, XII^e s. ?, cire verte sur double queue de parchemin, H. 4 ; l. 4 cm, légende : SIL ... (A)NTVS S(I)(VV)NE ..., empreinte 54.18.83/1.

i) Sceau de l'abbé de Saint-Mansuy de Toul, XII^e s., précédemment sceau de l'abbaye Saint-Mansuy, H. 5,5 ; l. 4, 5, cire rouge en cuvette sur lacs de soie beige, légende ABBAS SAN MANSVET ..., empreinte 54.18.123.

j) Sceau du tribunal, de la décanie et du chapitre de l'église de Toul, XIV^e s., précédemment sceau du chapitre de la cathédrale de Toul, cire à cachet brune sur carton, H. 5 ; l. 3,4 cm, légende S CVSTIE DECANI E CAPILI ECCLI TVLLENS, empreinte 54.18.116.

k) sceau et contre-sceau aux causes de la collégiale de la Magdeleine de Verdun, XV^e s., appendu en 1601, cuivre jaune, cire rouge, brune et verte sur double queue de parchemin, diam. 4 cm, contre-sceau 2,9 cm, légende du sceau S' SCE MARIE MAGDIS VDAD CAVSAS et du contre-sceau SECRETVM, matrices, 54.18.29 et 54.18.30 ; empreintes 54.18.70.1 et 54.18.229²⁸.

Bibl. : Douët d'Arcq, *op. cit.* t. II, p. 616, n°7352.

l) Sceau du chapitre de la Magdeleine de Verdun ?, XV^e s., cire à cacheter rouge sur carton, diam. 2,1 cm, légende S' GOBLŪI CĀI BEATE MARIA MAGDALEIИ, empreinte 54.18.243.

m) Sceau et contre-sceau du prévôt de la Magdeleine de Verdun, début du XIII^e s., cire brune sur double queue de parchemin, H. 4 ; l. 3,4 cm, légende VN V () ICI ..., empreinte 54.18.224.

²⁸ Deux empreintes différentes (cire brune et verte), figurent sous la même cote.

Table des matières

Introduction <i>Catherine Bourdieu-Weiss</i>	p. 5
Le « Maison des Têtes » : deux orientaux à Metz au XVI ^e siècle <i>Anne Adrian</i>	p. 9
L'Italie et l'architecture de Toul à la Renaissance (1500-1630) <i>Raphaël Tassin</i>	p. 23
Quelques images des Trois-Évêchés issues de la collection de sceaux du musée de la Princerie à Verdun <i>Jean-Luc Liez</i>	p. 41
Les artistes étrangers à Metz aux XVII ^e et XVIII ^e siècles <i>Catherine Bourdieu-Weiss</i>	p. 65
Les Trois-Évêchés et les Guises, un double destin français au XVI ^e siècle <i>Eric Durot</i>	p. 77
<i>Les sentences de M. Lebret</i> : tentative d'ingérence française et réaction lorraine dans les Trois-Évêchés en 1625-1626 <i>Marie-Catherine Vignal-Souleyreau</i>	p. 89
Le parlement de Metz, un creuset original. Réflexion sur la notion d'étranger : être « étranger » aux Trois-Évêchés, s'enraciner et se déraciner <i>Benoît Boutet</i>	p. 105
<i>Le discours aux Juifs de Metz</i> de Jean Bedel, ou comment Convertir les étrangers de l'intérieur (Metz, 1651) <i>Cédric Andriot</i>	p. 123
Le regard des chrétiens sur les Juifs à Metz aux XVI ^e et XVII ^e siècle : voisins ou étrangers ? <i>Julien Léonard</i>	p. 139
Le chapitre cathédral de Verdun et l'étranger à la charnière des XV ^e et XVI ^e siècle : réflexions autour de la réception du concordat germanique (1519) et du recrutement des chanoines <i>Michaël George</i>	p. 167

Frères suisses, Mennonites et Amishs dans l'Evêché de Metz avant la Révolution <i>Frédéric Schwindt</i>	p. 183
Index	p. 201